En Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quarante-cinq tonnes d'or et d'argent sont expédiées en France par le gouvernement de Barcelone

Perpignan, 20 janvier. — Quarante cinq tonnes de pièces d'argent et d'or, chargées sur sept camions de Barcelone, sont arrivées au Perthus.

Après dédouanement, le convoi a été dirigé sur Port-Vendres, où le chargement a été transféré sur des wagons, qui ont été dirigés sur Paris.

Cet envoi, comme les précédents, est effectué par le gouvernement espagnol.

Les nationalistes aux portes d'Igualada

Lérida, 20 janvier. — (D'un envoyé spécial de l'Agence Havas) : On annonce que les nationalistes sont parvenus aux portes d'Igualada. Les premières patrouilles, protégées par des tanks, sont arrivées à la tombée de la nuit, devant le quartier sud de la ville. Les nationalistes sont donc maintenant à 45 kilomètres à vol d'oiseau de Barcelone.

La chute imminente d'Igualada, dit-on à Lérida, place les garnisons adverses de Villafranca-de-Panades et de Vendrell, dans une situation quasi désespérée.

Le communiqué officiel nationaliste

Burgos, 20 janvier. — « Radio-Nacional » a diffusé l'extrait suivant du communiqué officiel du grand quartier général :

« L'avance victorieuse de nos troupes s'est poursuivie vendredi, en Catalogne. Nous avons occupé des positions importantes et de nombreux villages, parmi lesquels figurent ceux de Vilamoyer, Santa-Fé, Altarriba, Guardiola, Gusona, Manresana, San-Guim-de-la-Plana, Pujult, La Fortesa, Salanellas, Bisbal-del-Panades, Creixell. La profondeur de notre avance a dépassé sept kilomètres dans quelques secteurs.

« On ne connaît pas encore le nombre exact des prisonniers qui ont été faits, mais il est très élevé. Le matériel tombé entre nos mains est aussi très important.

« En Estremadure, l'ennemi a déclenché plusieurs attaques contre nos positions du secteur de Monterrubio. Il a été repoussé et il a abandonné, devant nos positions, plusieurs centaines de cadavres. Cinq tanks russes ont été détruits par le feu de nos armes antitanks. »

L'AFFAIRE DE LA MALLE TRAGIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La perquisition 115, rue Saint-Maur, a permis de trouver des photographies d'Hector Juguet ainsi qu'une correspondance assez volumineuse. La chambre est en désordre. Les logeurs de Marcel Juguet, M. et Mme Frossard, déclarent que leur locataire partait le matin et revenait le soir, vers 21 h., régulièrement. Il n'a reçu personne pendant son court séjour.

Une mallette éventrée, des taches suspectes

M. Hector Juguet habitait au 124, rue Saint-Maur une petite et modeste chambre, très peu meublée d'un divan, d'une armoire et d'une chaise. Sur le divan gisait, quand les policiers arrivèrent, une mallette éventrée à coups de couteau, des vêtements et quatre journaux portant la date du 31 décembre.

Par terre, sur le carrelage, on releva plusieurs taches rougeâtres, mais on ne peut encore se prononcer quant à leur origine ; il se peut que ce soit de la peinture séchée ou un siccatif quelconque. On ne sera fixé sur ce point que lorsque les services du laboratoire de la préfecture de police les auront analysées.

La perquisition, à laquelle assistaient M. Marchat, juge d'instruction, et M. Jeannicot, substitut, s'est poursuivie jusqu'à 17 h. 45.

On n'en peut évidemment donner, dès à présent, les résultats, mais une correspondance assez importante a été saisie. Hector Juguet recevait beaucoup de lettres de sa famille et notamment de sa sœur et de son frère. Il semble aussi avoir été très économe et très ordonné. On a même retrouvé dans un carnet des sommes de 30 centimes dépensées en 1932, et soigneusement consignées.

D'autre part, le divan n'avait plus qu'un seul drap, qui paraît semblable à ceux qui ont été découverts, on s'en souvient, dans la malle.

En sortant de chez la victime, les magistrats et les enquêteurs se sont rendus de nouveau chez Marcel Juguet. Cette seconde perquisition s'est terminée à 18 h. 40.

Certains faits sont apparus au cours de l'enquête, selon lesquels le crime aurait été commis avec le vol pour mobile. D'une part, en effet, la victime avait touché sa paye de 1.350 fr. le 27 décembre, au Havre, en débarquant du « Paris », sur lequel il travaillait depuis le début du mois comme ouvrier pâtissier.

De singulières tractations...

D'autre part, selon certains bruits, qui aggraveraient les soupçons pouvant peser sur Marcel Juguet, celui-ci se serait livré à des tractations singulières en ce qui concerne le livret de caisse d'épargne de son frère et le sien propre : on cite même des dates et des chiffres dont les coïncidences sont bien troublantes. Il faut cependant attendre que les vérifications entreprises soient terminées pour sortir du domaine des suppositions.

Une attitude déconcertante

L'attention de la police est attirée sur l'attitude déconcertante de Marcel Juguet, qui, dans les jours précédant le crime, a couché dans des hôtels dont il ne peut donner l'adresse, et s'est promené dans la journée. Ses continuels changements d'adresse et les contradictions qui ont été relevées au cours de son interrogatoire font l'objet de vérifications.

— Dans les milieux polonais, on déclare que la visite annoncée du comte Ciano aura lieu probablement entre le 20 février et le 1er mars.

EN ALLEMAGNE

M. WALTHER FUNK succède au docteur SCHACHT à la tête de la Reichsbank

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Votre tâche sera la suivante :

« 1° Continuer à votre nouveau poste, qui englobe maintenant deux importants ressorts, à assurer comme jusqu'à présent la stabilité absolue des salaires et des prix et ainsi à conserver sa valeur au mark ;

« 2° Ouvrir dan une proportion accrue le marché des capitaux aux besoins financiers privés ;

« 3° Compléter d'une façon répondant aux principes nationaux-socialistes la reconstruction de la Reichsbank commencée par la loi du 10 février 1937, de façon à faire de l'institut central, qui avait été soustrait à la souveraineté absolue du Reich par le plan Dawes, une banque d'émission allemande soumise sans condition à la souveraineté de l'Etat.

Une conséquence du remplacement du docteur Schacht : L'Allemagne rompt les pourparlers sur les modalités de financement de l'émigration juive

Berlin, 20 janvier. — M. Rublee, directeur de l'Office pour l'émigration juive, a été officiellement avisé que les pourparlers relatifs aux réfugiés étaient terminés.

Le remplacement du docteur Schacht à la tête de la Reichsbank par le docteur Funk a surpris totalement les membres de la commission qui avait mené les pourparlers avec le président de la Reichsbank sur les modalités de financement de l'émigration juive.

— Cela a été un coup terrible pour nous, a déclaré un membre de cette commission.

Le Conseil de la Société des Nations condamne les bombardements de populations civiles espagnoles

Genève, 20 janvier. — A l'unanimité moins les abstentions de la Bolivie et du Pérou, le Conseil de la S.D.N. vient de voter une résolution, en conclusion du débat sur les bombardements de populations civiles espagnoles, condamnant le recours à des méthodes contraires à la conscience humaine et aux principes du droit des gens.

Le Conseil a pris acte de la déclaration du gouvernement espagnol de ne pas user de représailles.

M. Alvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, n'est pas intervenu dans le débat.

Il se prononce pour une intensification de l'aide alimentaire à l'Espagne et une consultation des Etats pour aider la Chine

Genève, 20 janvier. — Le Conseil, unanime, s'est prononcé pour une intensification de l'aide alimentaire à l'Espagne.

Puis, siégeant en séance publique, il a sanctionné ses délibérations sur l'appel du gouvernement chinois à la S.D.N. par une résolution invitant les membres de la Société à examiner les propositions formulées par le représentant de la Chine pour que soient prises des mesures efficaces, notamment, en vue de l'aide à la Chine.

La cent quatrième session est close.

Les traversées transatlantiques aériennes font l'objet d'un accord provisoire entre les Etats-Unis et la France

Paris, 20 janvier. — Le ministère des Affaires étrangères communique :

Le gouvernement français vient d'accorder au gouvernement américain l'autorisation d'établir une ligne aérienne commerciale entre la France et les Etats-Unis.

L'autorisation, qui est valable pour une durée de six mois et pour un maximum de quatre voyages par semaine, est subordonnée à l'octroi éventuel à l'aéronautique française d'une stricte réciprocité.

Cet accord provisoire doit être ultérieurement remplacé par un accord de longue durée, dont la négociation doit incessamment commencer.

— A Paris, dans un égout des Fossés-Saint-Bernard, on a découvert le cadavre de Mme Marguerite Durand, 27 ans, qui à la suite d'une discussion avait fui le domicile en déclarant qu'elle allait se jeter à l'eau.

Les « Gueules cassées » et la Loterie nationale

Le secrétariat général des « Gueules Cassées » a le plaisir d'annoncer que les souscripteurs des dixièmes émis et garantis par l'Union des blessées de la face, ont gagné au tirage de la 18e tranche : Vingt-cinq millions six cent mille francs, dont le gros lot de cinq millions, gagné pour la 9e fois.

Ainsi, le total des lots gagnés par les souscripteurs des dixièmes « Gueules cassées » depuis l'origine de leur émission, s'élève à la somme formidable de 665 millions de francs.

Le succès grandissant de l'émission des « Gueules cassées » est un gage de chance et de bonheur pour tous ceux qui apportent leur souscription à cette œuvre philanthropique fondée par le regretté colonel Picot et dirigée par les Mutilés de la face.

Nous rappelons que le billet « Gueules cassées » est aussi l'unique billet de l'Union des aveugles de guerre des Fédérations des amputés des Trépanés de guerre et des Plus grands invalides de guerre. C'est le seul dixième dont les bénéfices sont intégralement affectés à ces groupements de vrais mutilés de guerre.

Les heureux gagnants des lots afférents à cette tranche seront payés sans exception et sans aucune retenue dès le jeudi 19 janvier 20 rue d'Aguesseau, à Paris, de 9 h. 30 du matin à 17 heures, sans interruption (sauf samedi après-midi, dimanches et jours fériés).

La situation politique

LE GROUPE RADICAL

déposera une proposition de loi pour l'amnistie et entendra M. Daladier et M. Bonnet au sujet de la politique extérieure et de la réforme électorale

Paris, 20 janvier. — Après avoir entendu M. Marchandeau, ministre de la Justice, le groupe radical a chargé M. Perrein, député de Maine-et-Loire, de déposer d'urgence une proposition de loi autorisant le gouvernement à user de la grâce amnistiante en faveur des condamnés pour certains délits ou infractions commis à l'occasion des grèves et en particulier de celle du 30 novembre.

Cette proposition sera renvoyée à la commission de législation qui aura à se prononcer sur elle bien qu'elle ait déjà adopté le rapport Richard sur l'amnistie.

Si, comme il est probable, la commission revient sur sa décision antérieure obtenue par un vote de surprise, M. Richard aura à rédiger et à déposer un rapport supplémentaire qui pourrait être mis en discussion jeudi à la Chambre.

M. Marchandeau a rappelé devant le groupe que le gouvernement était disposé à user de mesures de bienveillance à l'égard de certains grévistes mais qu'il était opposé à une amnistie généralisée pardonnant des délits graves. Il a ajouté que le texte présenté par la commission se heurterait à une résistance inébranlable au Sénat. Le groupe a approuvé cet exposé et s'est montré hostile à toute mesure tendant à rendre obligatoire le réembauchage des grévistes dans les industries privées.

Le groupe se réunira de nouveau, mardi matin, pour entendre MM. Daladier et Bonnet sur la conclusion à donner au débat de politique extérieure et, jeudi après-midi, pour examiné le problème de la réforme électorale.

M. REIBEL

interpellera pour réclamer un représentant à Burgos

Paris, 20 janvier. — M. Charles Reibel, sénateur de Seine-et-Oise, ancien ministre, interpellera le ministre des Affaires étrangères sur les raisons pour lesquelles seule ou presque seule de toutes les nations enropéennes, la France n'a pas encore de représentant auprès du général Franco.

Le gouvernement refuserait de convoquer la Chambre en comité secret

Paris, 20 janvier. — Le journal « L'Epoque » dit que la demande de M. de Kérillis tendant à réunir la Chambre en comité secret pour entendre les chefs militaires a réuni les signatures nécessaires.

Le bruit court, d'après ce journal, que le gouvernement refuserait formellement de laisser comparaître les grands chefs militaires en comité secret.

LA GUERRE EN CHINE

Un manifeste du maréchal Tchang-Kaï-Chek

Tchoung King, 20 janvier. — Le maréchal Tchang-Kaï-Chek a adressé un manifeste aux notables et aux milieux de l'enseignement de toute la Chine.

Dans ce manifeste, il souligne l'importance qu'il y a d'élever le moral de la nation et d'assurer le ravitaillement en hommes et en matériel pour enforcer la résistance.

Il demande de développer l'économie locale, notamment le petit artisanat, et de faciliter le recrutement militaire en vue de la victoire finale.

A propos de l'assemblée générale de l'Association de radiophonie du Nord

L'Association de radiophonie du Nord de la France nous communique :

Une certaine émotion, qui a eu sa repercussion au Conseil de gérance s'est emparée des milieux artistiques de la station, au sujet d'un passage du rapport moral lu à l'assemblée générale du 15 janvier.

Désireux d'éviter toute interprétation erronée de ce qui a été dit à cette assemblée, nous tenons à apporter les précisions suivantes :

Traitant des difficultés rencontrées par les Conseils de gérance dans l'organisation des programmes, notre secrétaire général fut amené à déclarer que notre région du Nord, qui verse plus de 40 millions par an au budget de la radiodiffusion, ne reçoit actuellement pour ses programmes que 165.000 francs par mois. Etant donné que l'orchestre permanent absorbe 105.000 francs par mois, pour fournir 10 heures d'émissions par semaine, il ne reste que 60.000 fr. par mois pour assurer les services administratifs et les heures d'émission qui restent à la charge de l'organisation régionale.

Dans ces conditions, en plus de l'utilisation des disques, il n'est guère possible de songer à de grandes réalisations.

Il faut donc admettre la nécessité d'une augmentation de subvention permettant de porter toutes les émissions à un niveau artistique équivalent à celui de l'orchestre.

Etant donnée la disproportion existant entre ce que notre région verse et ce qu'elle reçoit, nous estimons notre demande parfaitement fondée.

Telle est fidèlement retracée, la physionomie de cette partie de notre assemblée générale.

On travaille activement à l'installation du chauffage central dans les halls de la Foire commerciale de Lille

La quinzième réunion d'affaires de la Foire commerciale et internationale de Lille se tenant cette année exceptionnellement du 18 février au 5 mars, M. Edouard Bouchery, commissaire général de la Foire a eu à résoudre le difficile problème du chauffage des vastes halls du parc de la porte Louis XIV. Mais on sait qu'il n'est pas pour l'actif commissaire général d'obstacles insurmontables, et c'est ainsi que, les services techniques de la foire achèvent actuellement les travaux d'installation de tout un réseau de conduites d'air chaud qui dispensera une douce température dans les différents bâtiments.

Pour compléter les installations, le comité de la foire n'installera pas moins de deux cents poêles. L'immense hall du grand palais seul en réclame près d'une centaine, étant donné que les verrières se trouvent à une trentaine de mètres du sol et que toutes dispositions doivent être prises pour que les exposants soient entourés de tout le confort désirable, quelles que soient les rigueurs de la température extérieure.

Une conférence du cardinal Verdier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 20 janvier. — Son Em. le cardinal Verdier a fait vendredi dans une salle des Champs-Elysées, une conférence qu'il a intitulée : « Ce qu'il faut à l'humanité à l'heure actuelle ».

Le cardinal estime qu'un ordre nouveau se crée et que ce sera la gloire de la génération actuelle de l'avoir constitué, au prix de durs sacrifices peut-être, pour les jeunesses qui montent.

Il croit aussi fermement que la France aura un rôle très spécial à jouer dans la préparation immédiate de cet ordre :

— Depuis la guerre, dit-il, une France nouvelle semble née. Sans rien renier des mesures législatives et autres qui, pendant de trop nombreuses années, faisaient d'elle la citadelle de l'anticléricalisme, elle se dresse, maintenant, dans une attitude sympathique à la religion. A la lumière des événements, la France doit reconnaître que ses intérêts les plus essentiels, son éternelle mission, l'obligent à constituer avec l'Eglise comme un nouvel « axe », pour défendre les valeurs spirituelles qui lui sont chères, et qui lui constituent son meilleur patrimoine.

Pour le cardinal Verdier, les bases de ce patrimoine sont Dieu, la liberté et la fraternité. Il montre Dieu comme la raison du devoir et des institutions morales.

» En ce qui concerne la liberté, a déclaré l'éminent prélat, l'Eglise et la France défendent ensemble les plus belles parties du patrimoine moral de l'humanité, l'éminente dignité de la personne humaine et le droit sacré de la liberté. Cette communauté d'action constitue une vision de joie et d'espérance.

» Quant à la fraternité, la France apparaît comme son meilleur gardien. L'esprit de fraternité anime son œuvre colonisatrice et le voyage triomphal de M. Daladier dans une partie de son empire la révèle au monde. »

Le cardinal Verdier a fait alors l'éloge, non seulement de l'œuvre des missionnaires, mais aussi de l'œuvre spécifiquement coloniale française, qui s'ajoute à celle des missionnaires, sans toutefois, la seconder comme elle le devrait.

En terminant, il a montré que l'Eglise, les grandes démocraties, la France et son empire sont aujourd'hui dans le monde les défenseurs de l'ordre chrétien, qu'ensemble elles veulent garder à l'humanité le respect de la personnalité humaine, l'amour vraiment fraternel qu'inspire l'idée chrétienne de l'égalité foncière de tous les hommes et de toutes les races ; qu'ensemble elles veulent garder cette civilisation chrétienne faite d'égalité, de liberté, de fraternité, de justice et de charité.

En consacrant à cette croisade leurs forces et leurs richesses, a conclu le cardinal, elles assureront la paix et le bonheur de l'humanité.

Le 23 janvier, l'archevêque de Cambrai célèbre son jubilé de vingt-cinq années de pontificat

A l'occasion du jubilé de vingt-cinq années de pontificat de S. Exc. Mgr Cholet, archevêque de Cambrai, une messe sera célébrée le 23 janvier à l'intention des prêtres des communautés religieuses et des fidèles du diocèse. A cette cérémonie prendront part parmi les chanoines d'honneur du diocèse, Mgr Descamps, vicaire général de Lille, et Mgr Bègne, doyen de Roubaix (Saint-Martin), l'auteur estimé de l'histoire de Notre-Dame de Grâce.

Une réunion du Comité de la Première Région économique

Le Comité régional de la première région économique, constitué conformément à l'article 2 du décret du 28 septembre 1938 sur l'organisation des régions économiques, s'est réuni, à Lille, jeudi; treize Chambres de commerce se trouvaient représentées à cette réunion.

Le comité a procédé à la réélection de son bureau composé comme suit, pour l'année 1939: président, M. Pierre Thiries, président de la Chambre de commerce de Lille; vice-présidents, MM. René Flinois, président de la Chambre de commerce d'Arras; Paul Collet, président de la Chambre de commerce de Dunkerque; L. Colombier, président de la Chambre de commerce d'Armentières-Hazebrouck; secrétaire, M. Léon Decroix, président de la Chambre de commerce de Calais; trésorier, M. Adolphe Lefrancq, président de la Chambre de commerce de Valenciennes.

Il a ensuite examiné les dispositions à prendre pour l'application du décret du 28 septembre et a procédé à un échange de vues sur les différents problèmes qui s'imposent actuellement à l'attention des Chambres de commerce.

Prenant connaissance du nouveau décret sur la coordination des transports ferroviaires et routiers, il a adopté un ordre du jour dont voici le texte:

Après un premier examen du décret du 13 janvier 1939, et sous réserve des observations découlant d'une étude plus approfondie.

Constatant l'effort de l'administration pour rendre acceptables par les usagers les restrictions imposées à la liberté des transports.

Approuve la délimitation des zones de petite distance suivant les limites administratives des départements limitrophes du département siège de l'exploitation.

Mais insiste pour une application libérale de l'article 67, notamment en ce qui concerne les transports privés.

Demande qu'il soit tenu compte du paragraphe 4 de l'article 67 dans l'exemption des taxes concernant des transports automobiles.

Insiste pour que les chambres de commerce et les chambres d'agriculture soient consultées sur les homologations de tarifs routiers dans les mêmes conditions que pour les tarifs de chemins de fer.

— La voiture de police-secours de Bordeaux, après une course à travers la ville, a arrêté les voleurs d'une automobile : Paul Guemas, repris de justice et interdit de séjour, et deux marins suédois. Dans la voiture volée, les policiers ont découvert un trousseau de « rossignols » et un vêtement de femme.

— Le concierge d'un immeuble du quartier de la Salpêtrière, à Paris, a été arrêté vendredi matin. Il s'était livré à des actes répréhensibles. Il est soupçonné, en outre, d'avoir fait disparaître l'enfant d'un locataire qui, en janvier 1938, fut repêchée de la Seine.

— On a repêché dans le canal du Boudigau, au Capbreton, le cadavre de M. François Laberte, disparu depuis le 24 décembre.

— Après un voyage aérien en Afrique de plus de quinze mille kilomètres, l'équipage Lucienne Saby-Desmoulins-Goudillard a atterri sur l'aérodrome de Meaux, vendredi à 14 h. 30.

— Le principe de coalition, d'après lequel avait été constitué le ministère d'Union nationale, ayant cessé d'être effectif au sein du Cabinet syrien, le gouvernement de M. Abdallah Yafi a donné sa démission.

— Les négociations commerciales franco-roumaines, commencées le mois dernier à Bucarest, au cours du séjour de la mission économique française, ont repris vendredi à Paris.

— Une grande partie de la population de Budapest est malade de la grippe, qui sévit en Hongrie depuis quelques semaines. On évalue à 200.000 le nombre des malades et à 200 celui des morts.

LES TERRORISTES EN ANGLETERRE

Des lettres anonymes annoncent à la police de nouveaux attentats

Londres, 20 janvier. — A la suite des informations mystérieuses parvenues jeudi soir à l'aérodrome de Hendon, suivant lesquelles ce centre d'aviation serait, vendredi, l'objet d'un attentat, tous les appareils étaient rangés le matin sur

(Ph. Keystone.)

M. FRANK CHAMBERLAIN *fils du « Premier » britannique, qui vient d'échapper à un attentat.*

l'aire de départ et les postes de pilotage recouvert de bâches.

Une activité intense n'a cessé de régner toute la nuit et une étroite surveillance sera maintenue pendant quelques jours.

Un autre message anonyme avait annoncé un attentat contre la malle d'Irlande (express d'Euston à Holyhead), mais le train est arrivé sans incident à destination.

M. de Valera présente les regrets du gouvernement irlandais à M. Chamberlain

Londres, 20 janvier. — M. de Valera a chargé, jeudi soir, M. Dulanty, haut-commissaire d'Eire à Londres, de présenter à M. et Mme Chamberlain les regrets du gouvernement irlandais pour l'attentat commis contre leur fils et de les assurer que le jeune homme est en parfaite sécurité.

Le gouvernement de l'Ulster va examiner avec le cabinet de Londres les mesures à prendre pour faire cesser les attentats terroristes

Londres, 20 janvier — Selon le « Daily Telegraph and Morning Post », plusieurs membres du gouvernement de l'Ulster viendraient prochainement à Londres pour examiner avec le Cabinet les mesures à prendre pour prévenir le retour des attentats terroristes des derniers jours.

Le gouvernement de l'Irlande du Nord, toujours selon le « Daily Telegraph », aurait aussi prévenu, il y a quelques semaines, le gouvernement de Londres qu'il fallait s'attendre à des incidents cette semaine et il lui aurait fait parvenir des informations qui furent d'une grande utilité pour l'arrestation des suspects.

— La flotte américaine, qui se trouve actuellement dans l'Atlantique, se réunira à partir du 22 janvier dans la baie des Gonaives, afin d'effectuer des manœuvres qui dureront jusqu'au 27 avril.

— Le nouveau gouvernement slovaque vient d'être formé, sous la présidence de Mgr Joseph Tiso, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, de la Santé publique et de la Prévoyance sociale.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 20 janvier.

Importations: 8.680 balles; Américain: inchangé; Brésilien: inchangé; Egyptien: Sakellaridis, hausse 6; Ppper, fausse 1; Giza: hausse 6.

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible ..	8.66	8.73	9.05	9.10
Février	—.—	—.—	8.43	8.48
Mars	8.57	8.63	8.45	8.51
Avril	—.—	—.—	8.31	8.35
Mai	8.32	8.34	8.18	8.20
Juin	—.—	—.—	8.05	8.08
Juillet	8.03	8.09	7.92	7.96
Août	—.—	—.—	7.74	7.79
Septembre ...	—.—	—.—	7.57	7.62
Octobre	7.52	7.54	7.40	7.46
Novembre ...	—.—	—.—	7.40	7.44
Décembre ...	7.52	7.56	7.40	7.43
Janv. 1940 ..	7.53	7.57	7.40	7.44
Mars	7.58	7.61	—.—	—.—
Mai	7.62	7.65	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 10.000; aux ports du Pacifique, 6.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 12.000; Japon et Chine, 5.000.

Revue du marché de New-York

New-York, 20 janvier. — Les nouvelles parvenues du monde des affaires en Amérique ont eu une influence légèrement encourageante sur les boursiers de Wall Street, cependant que la démission du Dr Schacht n'avait pas un effet par trop perturbateur. La cote accusait en clôture des pertes allant de fractions à un dollar notamment dans les principaux compartiments. La clôture avait lieu sur un ton plutôt faible.

L'ouverture était fermée, mais la hausse qui s'ensuivit attirait de nouvelles ventes et, durant la matinée, le ton devenait très apathique, les prix fluctuant par fractions et de façon irrégulière.

Les ferroviaires étaient néanmoins résistantes et bon nombre de valeurs principales avaient accusé, à midi, des plus-values atteignant un point.

Au début de l'après-midi, les acheteurs se tenaient sur la réserve. Aussi, après quelques velléités de reprise la cote baissait doucement, bien que un certain nombre de services publics eussent été soutenus, en raison d'augmentation prevue de la consommation de courant électrique. Les aciéries, les cuprifères et les aéronautiques étaient plutôt faibles, les automobiles bien soutenues, cependant que les produits manufacturés étaient mieux orientées en raison de bonnes ventes hebdomadaires au détail.

Quelques compartiments parvenaient à conserver le ton optimiste jusqu'à la fin de la séance, cependant qu'au cours des dernières transactions la cote n'est même raffermie quelque peu, en sympathie avec le groupe services publics.

La clôture générale était néanmoins plutôt faible.

Voici quelques cours pratiqués en clôture :

Anaconda, 31 1/4; Canadian Pacific, 8 3/8; Général Electric, 41 5/8; Général Moteurs, 47 1/2; Radio Corporation, 7 3/4; Standard Oil New-Jersey, 50 1/4; U.S. Steel, 50 1/8.

DERNIERE HEURE

LA GUERRE D'ESPAGNE

Vendrell serait prise

Burgos, 20 janvier. — Le poste « Radio Nacional » annonce que les forces nationalistes se sont emparées ce soir de Vendrell, importante localité située au croisement des routes de Tarragone à Villafranca-del-Panades et de Valls à Villanueva-Y-Geltru.

Vingt-sept wagons de blé français arrivent à Port-Bou

Perpignan, 20 janvier. — En exécution de la décision prise par la France de livrer à l'Espagne quarante-cinq mille tonnes de blé, un premier train, composé de vingt-sept wagons chargés de blé et de farine, est arrivé à Cerbère. Le personnel espagnol, venu prendre possession du convoi, est monté aussitôt à bord et le train a été dirigé, sans retard, sur Port-Bou. D'autres convois vont se succéder à un rythme accéléré, en raison de la disette qui sévit dans certaines régions espagnoles.

Un général de brigade prend le commandement des troupes françaises de la côte des Somalis

Paris, 20 janvier. — Le général de brigade Legentilhomme, détaché au Centre des hautes études militaires, a été nommé au commandement supérieur des troupes françaises de la côte des Somalis.

L'envoyé spécial d'un journal italien est arrêté en Tunisie

Tunis, 20 janvier. — M. Ciucci, envoyé spécial du journal « Resto del Carlino » a été arrêté par la gendarmerie dans le Sud tunisien, alors que, porteur d'un appareil photographique, il parcourait la zone fortifiée interdite. Il a été transféré à Tunis où il sera soumis à un interrogatoire par les autorités militaires.

Le bruit ayant couru que M. Ciucci était apparenté à la famille Ciano, le porte-parole du consulat d'Italie a déclaré au représentant de l'agence Havas que ce détail lui semblait inexact.

L'enquête des autorités militaires suit son cours.

Une soirée à la Maison belge de Paris

Paris, 20 janvier. — Vendredi soir, dans les salons de la Maison belge, à Paris, a eu lieu une manifestation artistique et littéraire offerte à l'occasion de la prochaine exposition internationale de l'eau qui se tiendra à Liége. Cette soirée s'est déroulée sous la présidence de M. Pol Le Tellier, ambassadeur de Belgique.

Mort d'un patriote messin, le chanoine Ritz, vice-président du Conseil général de la Moselle et directeur du journal « Le Lorrain »

Metz, 20 janvier. — On annonce la mort du chanoine Ritz, directeur du journal « Le Lorrain » de Metz, vice-président du Conseil général de la Moselle.

Il était né en 1880, à Lorray-Mardigny, près de Metz. Dès sa sortie du séminaire de Saint-Sulpice, il avait débuté dans le journalisme auprès du grand mainteneur de l'idée française en Lorraine, le chanoine Collin, directeur-fondateur du « Lorrain ».

Aux derniers jours de juillet 1914, alors que le chanoine Collin pouvait gagner la France, le chanoine Ritz était arrêté par la police allemande, puis exilé en Silésie, où il resta jusqu'à la fin de la guerre.

Rentré dans Metz, le chanoine Ritz reprit sa place aux côtés du chanoine Collin. A la mort de ce dernier, il prit la direction du « Lorrain » où, jusqu'à ces derniers temps, il écrivait tous les jours.

Le chanoine Ritz était vice-président de l'Association de la presse de l'Est.

Le gouvernement allemand a fait tenir sa réponse au gouvernement anglais au sujet de la parité navale des sous-marins

Londres, 20 janvier. — Le gouvernement allemand a fait remettre au gouvernement britannique une communication en réponse aux demandes d'éclaircissements anglaises au sujet de la décision du Reich de construire des sous-marins jusqu'à la limite de 100 pour cent du tonnage anglais. Il est probable qu'un communiqué sera publié à ce sujet dans quelques jours, d'accord avec Berlin.

Cinq cents Tchécoslovaques sont expulsés par la Pologne

Varsovie, 20 janvier. — Le gouvernement polonais a expulsé de la Silésie de Cieszyn cinq cents citoyens tchéco-slovaques.

Cette mesure a été prise, déclare-t-on à Varsovie, en raison d'incidents de frontières, dont les autorités polonaises attribuent la responsabilité à des bandes tchèques.

Un journaliste britannique qui suivait le rallye de Monte-Carlo se tue en automobile

Lyon, 20 janvier. — Vendredi soir, à 16 h. 30, à Ambérieu, une voiture pilotée par le major anglais Empson, est entrée en collision avec une camionnette, le major Empson a été tué sur le coup, une dame qui l'accompagnait, a été grièvement blessée. Il s'agit de la voiture d'un envoyé spécial anglais suivant le rallye de Monte-Carlo.

PÉRIS EN MER...

Douarnenez, 20 janvier. — On est sans nouvelle, depuis le 13 janvier, de la chaloupe « Charlie », patron Francis Doare, montée par quatorze hommes d'équipage, et partie à la pêche aux Palangres, au large d'Armen, dans le nord-ouest, et on craint que le bateau ne soit perdu corps et biens.

Des recherches effectuées au large n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

La composition des groupes au Sénat

La Gauche démocratique (radicaux-socialistes et socialistes) ne détient plus la majorité absolue

Paris, 20 janvier. — A la suite du récent renouvellement triennal, la composition numérique des groupes du Sénat se trouve quelque peu modifiée.

Le changement par rapport à l'effectif des groupes au 31 décembre 1936 est exprimé entre parenthèse :

Action nationale républicaine et sociale : 16 (plus 1); Union républicaine : 62 (plus 3); Union démocratique et radicale : 30 (plus 1); Gauche démocratique : 151 (moins 9); Groupe socialiste : 15 (plus 1); Groupe communiste : 2 (sans changement); non inscrits : 34 (plus 1); total : 312.

Il convient de noter que comme il était prévu, la gauche démocratique qui groupe les radicaux-socialistes, les adhérents à l'Union socialiste républicaine et quelques radicaux indépendants, perd la majorité absolue qu'elle détenait à la Haute assemblée depuis de nombreuses années.

— Un ouvrier russe, M. Thyme Oswienikoff, âgé de 47 ans, travaillait à Reims avec des cisailles électriques pour sectionner un tube d'oxygène non désarmé, celui-ci éclata. M. Oswianikoff a été tué sur le coup.

— Des cambrioleurs se sont introduits dans la villa savoyarde, résidence d'été à Aix-les-Bains, de M. Tony Revillon, sénateur de l'Ain qui est attendu pour évaluer le montant du vol.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

Le Belge Sys est battu à Berlin

Au cours d'un combat pour le titre de champion d'Europe, poids lourds, disputé jeudi soir à Berlin, Charles Sys, champion de Belgique, a été battu aux points par l'Allemand Heinz Lazek.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Raoul Diagne et Roger Courtois seront-ils remplacés dans l'équipe de France ?

Paris, 20 janvier. — A la Fédération française de football, en ce qui concerne l'équipe de France, on apprend qu'il est fort probable que le Sétois Schmitt sera appelé à remplacer le Racingman Raoul Diagne, qui souffre de furonculose.

Par ailleurs, il est à peu près certain que Veinante tiendra sa place d'ailier gauche.

D'autre part, l'avant-centre Roger Courtois, de Sochaux, n'est pas absolument assuré de tenir sa place; le sélectionneur unique de l'équipe de France a convoqué l'avant-centre du Racing-Club de Paris Zatelli, en vue d'un remplacement éventuel.

Des joueurs de football sont pénalisés

La Commission de discipline de la Fédération française de football a pris les sanctions suivantes :

Match Lille-Antibes du 1er janvier: Borges, d'Antibes, 100 fr. d'amende, pour brutalités envers un adversaire. Pour le même motif, 50 fr. d'amende à Cléau, de Lille.

Pour voies de fait envers un adversaire. — Match Nice-Arras du 25 décembre: avertissement à Frusta, de Nice, et Worth d'Arras; 100 fr. d'amende à Fechino et Alcazar de Nice.

Match de la Coupe de France Nice contre Fives du 8 janvier: 200 fr. d'amende à Frusta, de Nice, pour brutalités envers un adversaire et 100 fr. d'amende à Nowicki, de Fives, pour jeu dangereux.

CYCLISME

Les grandes équipes se détachent aux Six Jours de Bruxelles

Ce vendredi soir a connu autant de succès que jeudi, ce qui n'est pas peu dire; environ 4.500 spectateurs sont venus assister aux prouesses des « écureils ».

Contrairement à ce qui s'est passé la veille, les coureurs ont tenu vendredi à passer une après-midi tranquille, et ce n'est qu'à 20 heures, alors qu'on annonçait une série de sprints à disputer, que Van Schyndel-Vandenbroeck déclenchèrent une bagarre qui devait durer jusqu'à 21 h. 30 pour donner un classement dans lequel les quatre grandes équipes avaient un tour d'avance. Tour à tour, Guerra-Olmo, Slaats-Pellenaers et Kaers-Debruycker se montrèrent les meilleurs, mais les Italiens faiblirent en fin de chasse, tandis que Buysse-Billiet, restés tranquillement dans le groupe, regagnaient le terrain perdu en moins de dix minutes pour se hisser à hauteur des leaders.

Les sprints de 20 heures furent gagnés par Boeyen, Lapébie, Boeyen, Depaurt, Van Buggenhout; ceux de 22 heures par Debruycker, Deneef, Billiet, Deneef, Van Schyndel.

Le classement après les prints s'établissait comme suit :

1er Kaers-Debruycker, 229 pts; Slaats-Pellenaers, 165 pts; Wais-Boeyen, 144 pts; Buysse-Billiet, 102 pts; à un tour: Van Schyndel-Vandenbroeck, 119 pts; Van Vlockhoven-Van Buggenhout, 50 pts; R. et S. Maes, 34 pts; à deux tours: Deneef-Huys, 137 pts; Olmo-Guerra, 67 pts; Diot-Wambut, 50 pts; Lapébie-Ignat, 25 pts; à trois tours: Thyssens-Van Simaeys, 110 pts; Depauw-Naeye, 100 pts; De Caluwé-Bonduel, 97 pts; à huit tours: Bruneau-Martin, 78 pts; à treize tours: Degreef-Seynaeve.

Sur le coup de 23 heures et demie, les deux Maes,